



## LAMPIN SARL

(Siret : 48899040900028)

M. LAMPIN

6 rue d'Acq

62144 HAUTE AVESNES

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 10 octobre 2025 au 10 octobre 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 07/03/2025 : 11331984104 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 07/03/2025 : 11331984104 - AXA FRANCE IARD (Paris)

### Qualibois module Air (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 07 décembre 2024 au 07 décembre 2025

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 11/01/2024 : 115620131 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 11/01/2024 : 115620131 - MMA IARD (Le Mans)



### Numéro Qualibois : QB/19954

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 26 septembre 2025

**Gaël Parrens,**

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 10 octobre 2029 pour Qualibois module Eau, 07 décembre 2026 pour Qualibois module Air (probatoire)